

Texte pseudonymisé

Avertissement: Ce document pseudonymisé a une valeur purement informative. Le document original seul fait foi.

**Arrêt n° 121/23 chap
du 4 octobre 2023.**

La Chambre de l'application des peines de la Cour d'appel du Grand-Duché de Luxembourg a rendu, le quatre octobre deux mille vingt-trois l'**arrêt** qui suit:

Vu le recours introduit le 27 septembre 2023 par requête déposée au greffe de la Cour d'appel, Chambre de l'application des peines, par Maître Miloud AHMED BOUDOUDA, avocat à la Cour, demeurant à Strassen, au nom et pour le compte de

PERSONNE1.), né le DATE1.) à ADRESSE1.), demeurant à L-ADRESSE2.),

contre la décision de la Déléguée du Procureur général d'Etat à l'exécution des peines du 20 juin 2023 ;

Vu le courrier électronique du 2 octobre 2023 par lequel PERSONNE1.) se désiste du recours formé ;

Vu les réquisitions écrites du Ministère public ;

LA CHAMBRE DE L'APPLICATION DES PEINES DE LA COUR D'APPEL :

Vu le recours formé par requête déposée le 27 septembre 2023 au greffe de la Cour d'appel, Chambre de l'application des peines, par Maître Miloud AHMED BOUDOUDA au nom et pour le compte de PERSONNE1.).

Vu le courrier électronique du 2 octobre 2023 par lequel PERSONNE1.) se désiste du recours formé.

Le Ministère Public ne s'y opposant pas, il y a lieu de le décréter avec les conséquences légales telles que de droit.

PAR CES MOTIFS :

la Chambre de l'application des peines, en composition de juge unique conformément à l'article 697 (2) du code de procédure pénale,

donne acte à PERSONNE1.) qu'il se désiste du recours formé le 27 septembre 2023 contre la décision de la Déléguée du Procureur général d'Etat du 20 juin 2023;

décète le désistement avec toutes les conséquences de droit.

Ainsi fait et jugé par Michèle RAUS, premier conseiller à la Chambre de l'application des peines de la Cour d'appel du Grand-Duché de Luxembourg, qui a signé le présent arrêt avec le greffier Nathalie DUCHSCHER.

La lecture de l'arrêt a été faite en audience publique à la Cité Judiciaire, Bâtiment CR, Plateau du St. Esprit, par Michèle RAUS, premier conseiller, en présence de Nathalie DUCHSCHER, greffier.